

EHPAD

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

La Maison Ensoleillée

LIVRET D'ACCUEIL



3 rue Marcel Pagnol - 34290 ABEILHAN

Tél. 04 67 62 43 85 - Fax 04 67 39 30 55

lamaisonenseillee@orange.fr

Mot d'accueil de la direction, du médecin coordonnateur et infirmière coordinatrice



Madame Christine EYMARD
Directrice

Madame Monique TEYSSIER
Médecin Coordonnateur

Madame Brigitte MASSOUTIER
Infirmière Coordinatrice

Notre désir d'animer cette grande maison est fondé, sur notre volonté de soutenir des valeurs humaines d'accompagnement
jusqu'au bout de la vie.

Accompagner pour donner de la vie aux années, plutôt que des années à la vie, sans pour cela nier le temps qui passe.

Aujourd'hui vous avez décidé de prendre contact avec la **Maison Ensoleillée d'Abeilhan** et nous vous remercions de votre confiance. Ce document vous présentera rapidement la vie de l'établissement et les services proposés aux résidents.

Dans ce monde plein d'incertitudes, il est rassurant d'avoir un notaire à ses côtés. Faire appel à un notaire avant chaque grande étape de votre vie, c'est la garantie d'un conseil solide. C'est aussi faire le choix de la sécurité : seul un acte notarié garanti par le sceau de l'Etat est incontestable.



Notaire

Sûrement et pour longtemps.

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
«La Maison Ensoleillée d'Abeilhan » est situé au : 3 rue Marcel Pagnol,
34290 ABEILHAN.

- Etablissement privé non habilité à l'aide sociale.
- Date d'autorisation d'ouverture : décembre 2007

Capacité d'accueil de 65 lits : 58 lits d'hébergement permanent, 2 lits d'hébergement temporaire et 5 places d'accueil de jour.

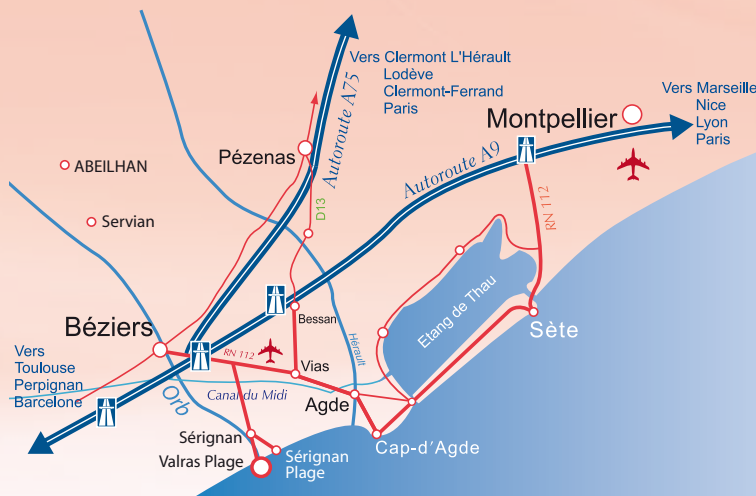
Dont une Unité Spécifique Alzheimer de 10 lits et un secteur accueillant des personnes non autonomes de 12 lits.

La Maison Ensoleillée d'Abeilhan est signataire de la :
«**Charte du Réseau de Santé de Béziers Méditerranée**»

La charte se conçoit comme la référence éthique, garantissant des pratiques de qualité au service de l'utilisateur. Les acteurs du réseau organisent leur activité principalement autour de l'utilisateur dans le respect de sa dignité.

I - ENVIRONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

La maison ensoleillée est située aux portes de Béziers, sur la commune d'Abeilhan, dans la Communauté des Communes du Pays de Thongue, à 15 mn de Pézenas et 40 mn de Montpellier. Au cœur du village, face au Stade et à proximité de la maison des associations, la résidence offre un environnement calme et agréable avec tous les commerces.



L'ACCUEIL



L'accueil est ouvert en semaine du lundi au vendredi de 9h à 18h, les samedis et dimanches de 10h à 18h.

P RÉSENTATION DE L'ETABLISSEMENT



Afin de sécuriser le site, 2 entrées sont aménagées : une côté stade pour les résidents et leur famille, l'autre, côté lotissement pour les services.

La Maison Ensoleillée d'Abeilhan surplombe l'espace du complexe sportif. L'aire de promenade s'ouvre sur le stade. La vue est dégagée et permet de distinguer ; en face la Mairie et les écoles et sur la gauche le centre ville.



La Maison Ensoleillée d'Abeilhan dispose en rez-de-chaussée d'un patio de 500 m² à l'image d'une place de village avec ses arbres, d'un espace vert ouvert sur le nouveau lotissement et d'un jardin clos réservé aux résidents de l'unité protégée.

Au 1er étage un jardin d'hiver est aménagé pour y servir des collations.

Au 2^{ème} étage deux terrasses, l'une tournée vers le stade l'autre vers la garrigue.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

La Maison Ensoleillée d'Abeilhan est un établissement de 3500 m² de surface habitable.

Toutes les chambres bénéficient de tous les équipements nécessaires : appel malade, prise de téléphone et de télévision. Celle-ci peut être personnalisée par le résident par la présence d'objets personnels.

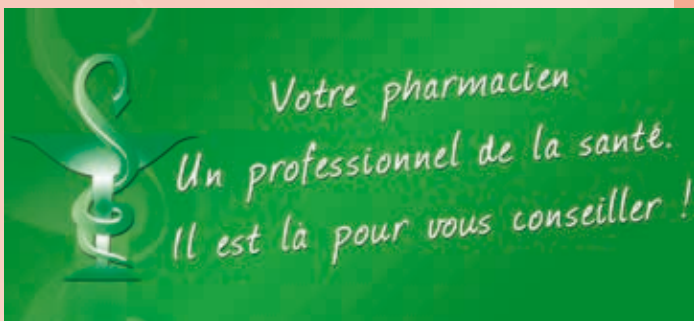
L'établissement dispose de chambres doubles pour l'accueil de couples.



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ



Le Laboratoire d'Analyses Médicales



Micro Informatique
Communications
Réseaux
Multimédia
Accessoires

31, RUE ANATOLE FRANCE - **34120 PEZENAS**

Tél. : 04 67 90 30 03

Port. : 06 76 05 27 07

Fax : 04 67 90 30 04

pointcom@wanadoo.fr

1. Nombre et superficie des chambres

Rez-de-chaussée :

Chambres + Administration + Service

- 16 Chambres simples de 22,58 m²

1er étage : Chambres + Service

- 23 Chambres simples de 22,58 m²

- 01 chambre simple de 30 m²

- 01 Chambre double de 30,50 m²

2ème étage : Chambres + Service

- 15 chambres simples de 22,58 m²

- 01 chambre simple de 30 m²

- 01 Chambre double de 30,50 m²



2. Confort

Chaque chambre dispose d'une salle d'eau individuelle avec cabinet de toilette.

Des installations sanitaires collectives sont à disposition à chaque niveau.

Les étages sont desservis par deux ascenseurs et deux escaliers situés à chaque extrémité du bâtiment.

Salons et salles télévision climatisés équipés de tisanerie à chaque niveau sont à disposition et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Aménagement de : une salle d'activité physique, un salon de coiffure et d'esthétique, une bibliothèque avec des hebdomadaires et journaux locaux, un espace informatique avec accès internet.

Le résident peut accueillir un membre de sa famille pour déjeuner.

Deux terrasses et un jardin d'hiver sont aménagés au 1er et 2ème niveau.



Salle d'activité physique animée par un kinésithérapeute chaque matin sur prescription médicale. C'est aussi un lieu de communication et de convivialité.

L'atelier de musicothérapie qui est utilisé dans une démarche de soins. La musicothérapie est pratiquée en individuel ou en petits groupes en s'appuyant sur ce qui est resté opérant dans l'appareil cognitif du patient. Elle permet en particulier de favoriser les échanges, de solliciter et stimuler l'expression verbale et non verbale, de redonner le désir d'agir et de participer au projet de vie.



La Maison Ensoleillée est divisée en trois secteurs permettant une prise en charge adaptée aux groupes de pathologies. L'unité rose est un secteur ouvert qui accueille des personnes qui nécessitent une prise en charge totale.



Une de nos trois salles à manger où sont servis des repas préparés dans nos cuisines.



De nombreux salons sont à la disposition des résidents.

3. Personnel - Ratio : 0,62

	nombre	ratio		nombre	ratio
	d'ETP	encadr.		d'ETP	encadr.
Direction administration	3	0,05	Psychologue	0,2	0,003
Cuisine services généraux	3,25	0,05	Infirmière	3,25	0,056
Animation service social	1,15	0,02	Musicothérapeute	0,3	0,005
ASH, agents de service, nettoyage	12	0,207	Pharmacien préparateur extérieur		
Blanchissage, service repas*			Médecin	0,30	0,005
Aides soignantes ... AMP	13	0,224	TOTAL	36,21	0,62

Le **médecin coordonnateur** élabore et met en œuvre le projet de soins avec la participation de l'équipe soignante.

Le **personnel infirmier** assure les soins infirmiers et le personnel aide soignant les soins de nursing.

A ces personnels salariés s'adjoignent les intervenants libéraux extérieurs comme médecins traitants et autant que de besoin, kinésithérapeutes, pédicures, psychologue, ergothérapeute ...

Libre choix du praticien

Le malade a le libre choix de son praticien et de son établissement de santé ainsi que le droit d'information et de consentement aux soins.

L'article L 1110-8 du code de la santé publique dispose ainsi que le droit du malade au libre choix de son praticien et de son établissement de santé est un droit fondamental de la législation sanitaire.

L'article R 1112-17 du même code indique que « dans les disciplines qui comportent plusieurs services, les malades ont, sauf en cas d'urgence et compte tenu des possibili-

tés en lits, le libre choix du service dans lequel ils désirent être admis ».

En outre, l'article L 1111-4 du code de la santé publique précise que « toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte tenu des informations et des préconisations qu'il lui fournit, les décisions concernant sa santé ». Cet article indique également : «Aucun acte médical, ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment ».

L'article R 1112-43 du même code expose que « lorsque les malades n'acceptent pas le traitement, l'intervention ou les soins qui leur sont proposés, leur sortie, sauf urgence médicalement constatée nécessitant d'autres soins, est prononcée par le directeur après signature par l'hospitalisé d'un document constatant son refus d'accepter les soins proposés. Si le malade refuse de signer ce document, un procès verbal de ce refus est dressé ».

PRESTATIONS DELIVREES PAR L'ETABLISSEMENT

1. Les Soins

Le médecin coordonnateur intervient sur un équivalent temps plein de 0,30 pour assurer la coordination des soins liés à la capacité de 60 lits.

- **La journée**, les plannings sont organisés pour assurer la présence d'infirmière, d'aides soignantes diplômées et d'aides médico-psychologiques.

L'établissement met en place les procédures de prévention et/ou prise en charge spécifique :

- Maintien de l'autonomie
- la nutrition et l'hydratation
- la douleur
- la fin de vie

- **La nuit**, la surveillance est assurée par du personnel soignant diplômé. Des systèmes de bip ou téléphones portatifs sont fournis aux équipes soignantes pour faci-

liter la communication.

Le personnel est particulièrement sensibilisé aux risques d'incendie et de sécurité des résidents en général.

- **Les dimanches et jours fériés**, la qualité de la prise en charge et de la surveillance n'est pas diminuée. Seuls les services administratifs et techniques sont réduits ces jours là, mais des astreintes à domicile sont instituées pour répondre à un problème urgent ou grave.



Languedoc
RESTAURATION

- Maisons de Retraite
- Résidences
- Restauration d'Entreprise et d'Administration
- Restaurants Scolaires

113 Rue Patrice Lumumba - 34070 Montpellier
Tél 06 50 37 56 33 - Fax 04 99 53 00 54

www.languedoc-restauration.fr



Ambulances - Taxis - VSL

SERVIAN - PEZENAS - ROUJAN

Tél. 04 67 39 13 08 - Fax 04 67 39 24 75
clea8@wanadoo.com

Pompes Funèbres CLEA-ROIZ

A votre service
depuis 1986

Votre conseiller funéraire

Frédéric MARTY

06 11 48 16 62 - 04 67 98 96 66

PEZENAS - SERVIAN - MONTAGNAC

2. La Restauration

La plus grande attention est apportée aux repas préparés dans l'établissement. Ils sont servis dans la salle à manger ou dans les chambres si l'état de santé du résident le nécessite.



Chaque mois nous fêtons les anniversaires des résidents, les repas sont préparés selon un thème choisi avec les résidents et nos animatrices.

Les menus sont élaborés et réalisés sur place par la Sté Languedoc Restauration qui tient compte des vraies réalités de l'alimentation des personnes âgées.



Un chef cuisinier prépare des repas équilibrés et variés en respectant votre régime pour des raisons médicales, éthiques ou confessionnelles.

Le résident peut accueillir un membre de sa famille ou des amis pour déjeuner.

Le petit déjeuner est servi à partir de 7h30 jusqu'à 09H30, le déjeuner de 12H à 13H30, le goûter de 15H30 à 16H30 et le dîner de 19h00 à 20H.

SCP BRESSY-BLANCHON

6 place du 14 Juillet

34120 Pézenas

Tél. 04 67 98 85 43

Maitre BOUIRAT

34 Grand Rue

34290 servian

Tél. 04 67 39 10 88

Pharmacie PUECH

64 rue du Moulin à Vent

34290 Abeilhan

Tél. 04 67 39 23 38

POMPES FUNEBRES



REY

Chambre funéraire

7 rue Edouard Branly - 34120 PEZENAS

☎ 04 67 67 90 70 89

N° Agrément 04 34 304

Floréal Rey

Toutes compositions
Florales

Artisan Fleuriste - La Fleur autrement

34120 Pézenas

Tél. 04 67 98 12 14

Du lundi au samedi

9h - 12h / 14h - 19h

Le dimanche matin

9h - 12h



3. L'animation

Les activités d'éveil de stimulation cognitive sont assurées 7 jours sur 7 par 2 animateurs.

Des Ateliers : théâtre, chorale, de goûts, jardinage...

Salle télévision, salon de coiffure et d'esthétique.

Bibliothèque, postes informatiques avec accès internet

Les anniversaires sont fêtés.

Des repas musicaux sont organisés, repas à thème

Incitation à la marche, gym douce.



C'est souvent avec quelques pas de danse que nous remontons le temps, notre temps, leur temps.



Lorsque nos amis les bêtes nous rendent visite c'est la fête



ET QUEL BONHEUR !



Enfants et personnes âgées ne font qu'un, et c'est pourtant vrai...

4. Prestation Qualitative Complémentaire

Blanchissage du linge personnel.

CONTRAT DE SEJOUR ET REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Tous les éléments concernant les prix, conditions de paiement, les absences, admission et départ de l'établissement, les prestations et généralement tout ce qui concerne le fonctionnement de l'établissement sont précisés dans le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement.

La Maison Ensoleillée

vous remercie de votre attention
et reste à votre disposition

